

1.9 Sécurité numérique

En 2023, 75 % des **internautes** âgés de 15 ans ou plus se sentent préoccupés par le fait que leurs activités en ligne soient enregistrées pour leur proposer des publicités ciblées. Les internautes âgés de 30 ans ou moins sont moins nombreux à le déclarer (67 %) que ceux âgés de 60 à 74 ans (82 %). Parmi les internautes, 80 % ont mis en œuvre des actions pour gérer l'accès à leurs données personnelles ou limiter le suivi de leurs actions sur Internet ► **figure 1**. Le niveau de diplôme est déterminant : 91 % des titulaires d'un bac+2 ou plus ont réalisé au moins une action, contre 68 % des personnes ayant au plus un CAP. Globalement, la mise en œuvre d'actions baisse avec l'âge. Les plus âgés se préoccupent davantage de la sécurité numérique mais se protègent moins.

Pour limiter l'utilisation de leurs données personnelles sur Internet, deux actions sont mises en œuvre par plus de la moitié des internautes. Au cours des trois mois précédant l'enquête, 59 % ont refusé au moins une fois l'usage de leurs données personnelles dans un but publicitaire et 58 % ont restreint ou refusé l'accès à leur position géographique ► **figure 2**. Les personnes se déclarant préoccupées par l'enregistrement de leurs données refusent davantage que leurs données soient utilisées dans un but publicitaire (67 %) que celles ne se déclarant pas préoccupées (40 %). Les méthodes de sécurité qui nécessitent d'utiliser des logiciels spécialisés sont moins souvent pratiquées : 24 % ont utilisé des **logiciels de protection contre le tracking**. Le manque de compétences numériques nécessaires pour se protéger peut expliquer la moindre protection des plus âgés.

La sécurité informatique est aussi une préoccupation des entreprises. En 2024,

93 % des entreprises implantées en France et employant 10 salariés ou plus ont déclaré avoir mis en place au moins une mesure pour sécuriser leur système d'information ► **figure 3**. L'authentification par un mot de passe fort (citée par 82 % des entreprises), la sauvegarde des données dans un endroit différent comme le *cloud* (79 %) et le contrôle d'accès au réseau informatique (71 %) sont les mesures les plus courantes. Certains autres moyens sont plus rarement utilisés par les entreprises : l'authentification par des méthodes biométriques (10 %), le recours à des techniques de chiffrement des données, documents ou courriels (22 %) ou encore la réalisation régulière de tests de sécurité de leurs systèmes d'information (27 %).

La mise en place de mesures de sécurité est plus fréquente dans les grandes entreprises : 99 % des entreprises employant 250 salariés ou plus mettent en place au moins une mesure de sécurité, contre 92 % de celles employant de 10 à 19 salariés. Pour certaines mesures, l'écart est parfois particulièrement marqué : 93 % des entreprises employant au moins 250 salariés utilisent un **VPN**, contre 34 % de celles employant de 10 à 19 salariés. De même, 71 % des plus grandes entreprises réalisent régulièrement des tests de sécurité, contre 19 % des plus petites.

Les attaques extérieures sont un phénomène relativement rare. En 2024, seules 3 % des entreprises déclarent avoir été confrontées à une indisponibilité de leurs services du fait d'une attaque extérieure et 2 % ont subi une destruction ou une altération de leurs données due à l'attaque d'un programme malveillant ou à un accès non autorisé ► **fiche 2.7**. ●

► Définitions

Un **internaute** est une personne ayant utilisé Internet au cours des trois mois précédant l'enquête.

Un **logiciel de protection contre le tracking** est un logiciel qui limite la capacité à suivre les activités et actions sur Internet. Le *tracking* désigne l'activité et la collecte de données liées à la navigation et l'action sur Internet.

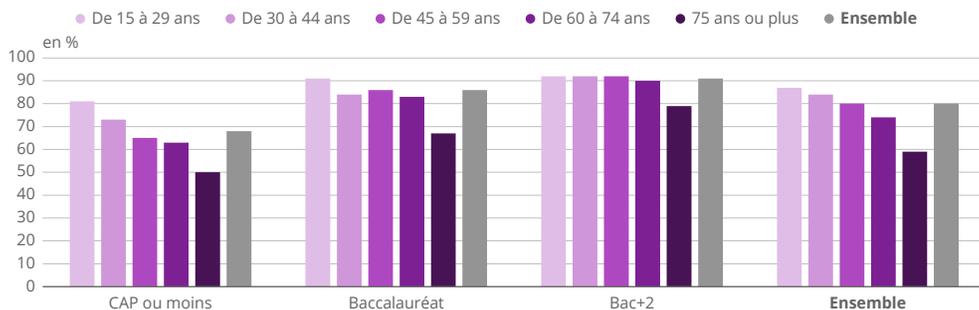
Un **VPN** (*virtual private network*) permet d'accéder à Internet via un serveur distant avec une identification distincte de celle de son fournisseur d'accès. Son utilisation permet notamment de sécuriser les communications en cryptant les informations.

Les **cookies** sont des fichiers enregistrant des informations sur la navigation effectuée sur les pages d'un site web.

► Pour en savoir plus

Retrouvez plus de données en téléchargement.

► 1. Part des internautes ayant réalisé au moins une action concernant la gestion de l'accès à leurs données personnelles, selon l'âge et le diplôme, en 2023



Lecture : En 2023, 81 % des internautes titulaires au plus d'un diplôme de niveau CAP et âgés de 15 à 29 ans ont réalisé au moins une action pour gérer l'accès à leurs données personnelles sur Internet.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire, ayant utilisé Internet au cours des trois mois précédant l'enquête.

Source : Insee, enquête TIC ménages 2023.

► 2. Actions mises en œuvre pour gérer l'accès aux données personnelles en ligne, en 2023

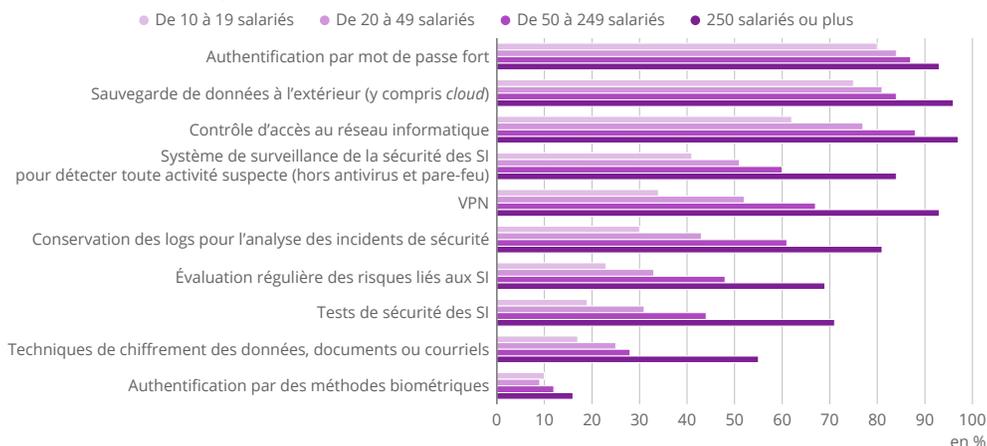
Action mise en œuvre	Part
Refuser l'usage des données personnelles dans un but publicitaire	59
Restreindre ou refuser l'accès à la position géographique	58
Vérifier que le site web sur lequel des données personnelles ont été fournies était sécurisé	46
Limiter l'accès au profil ou aux contenus postés sur les réseaux sociaux ou au stockage en ligne partagé	37
Changer les paramètres du navigateur Internet afin d'interdire ou de limiter les cookies	33
Utiliser un logiciel de protection contre le <i>tracking</i>	24
Lire la politique de confidentialité du site avant de fournir des informations personnelles	22
Demander la modification ou la suppression des données personnelles auprès d'un administrateur ou fournisseur d'accès	8

Lecture : En 2023, 59 % des internautes ont refusé l'usage de leurs données personnelles dans un but publicitaire au moins une fois au cours des trois mois précédant l'enquête.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire, ayant utilisé Internet au cours des trois mois précédant l'enquête.

Source : Insee, enquête TIC ménages 2023.

► 3. Part des entreprises utilisant des mesures de sécurité de leurs systèmes d'information, selon leur taille, en 2024



SI : système d'information ; VPN : *virtual private network* (« réseau privé virtuel »).

Lecture : En 2024, 80 % des entreprises employant de 10 à 19 salariés ont recours à l'authentification par un mot de passe fort.

Champ : France, entreprises employant 10 salariés ou plus, des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Source : Insee, enquête TIC entreprises 2024.